

ZIMBABWE

ENJEUX POUR LES ENFANTS ET LES FEMMES

Un ensemble complexe de facteurs économiques, politiques et sociaux interdépendants, qui vont souvent en s'aggravant continuent de compromettre sérieusement la situation humanitaire au Zimbabwe. L'inflation galopante, la détérioration de l'infrastructure matérielle, la contestation prolongée des élections, l'incapacité du secteur public à fournir des services sociaux de base et la gravité de la pandémie de VIH/sida ont entraîné une dégradation de l'état de santé général et des conditions de vie des habitants. L'amenuisement des moyens de subsistance, l'insécurité alimentaire, la progression de la malnutrition et la flambée épidémique sans précédent de choléra qui a débuté en août 2008 ne font qu'aggraver la situation déjà précaire de la population.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2009

L'UNICEF assure la direction des groupes nutrition et eau, assainissement et hygiène, ainsi que du Groupe de travail sur l'éducation. Quelque 5 millions de personnes vulnérables devraient bénéficier des programmes soutenus par l'UNICEF en 2009, grâce à des interventions réalisées dans les domaines de la santé et de la nutrition, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, de l'éducation, de la lutte contre le VIH/sida et de la protection de l'enfance.

Santé et nutrition : l'UNICEF achètera des médicaments et du matériel d'urgence essentiels et les distribuera à 1780 centres de soins de santé ; assurera la vaccination contre la rougeole de 1,8 million d'enfants âgés de 9 à 59 mois et la distribution de suppléments de vitamine A à 2 millions d'enfants ; distribuera 250 000 moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée à des enfants de moins de cinq ans et à des femmes enceintes ; apportera son soutien au traitement, dans leur communauté ou en milieu hospitalier, d'environ 9000 enfants atteints de malnutrition sévère ; s'emploiera à promouvoir des pratiques adéquates d'alimentation des nourrissons en situation d'urgence ; mettra en œuvre deux cycles de surveillance nutritionnelle ; et coordonnera la préparation aux situations d'urgence humanitaire, la planification et les interventions du groupe nutrition. Pour lutter contre l'épidémie de choléra, l'UNICEF formera 620 agents sanitaires à la prise en charge de la diarrhée chez les enfants et achètera des fournitures médicales destinées aux centres de traitement du choléra.

Eau, assainissement et hygiène : l'UNICEF interviendra auprès de 3 millions de personnes touchées par des épidémies liées aux problèmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène, en construisant ou en réparant des points d'approvisionnement en eau et des installations sanitaires, notamment dans le cas des centres de santé en très mauvais état ; effectuera des évaluations dans ce domaine ; facilitera l'achat de produits chimiques de traitement de l'eau et assurera la promotion de comportements hygiéniques et de programmes de sensibilisation à l'hygiène dans 230 établissements scolaires, notamment dans les 100 écoles visées par la section de l'éducation et les communautés locales. L'UNICEF continuera à coordonner la planification, la préparation aux situations d'urgence humanitaire, la gestion de l'information et les interventions du groupe eau, assainissement et hygiène.

Éducation : l'UNICEF s'emploiera à améliorer le taux de scolarisation en distribuant du matériel nécessaire aux enseignants et aux élèves, afin de rescolariser de façon durable au moins 1,5 million d'enfants vulnérables, en identifiant les écoles primaires les plus vulnérables et en leur fournissant des manuels scolaires de base, des cahiers, des coffrets de loisirs et du matériel éducatif, ainsi que des programmes scolaires. L'UNICEF continuera à coordonner les interventions d'urgence menées dans le secteur de l'éducation dans le cadre du Groupe de travail sur l'éducation.

Besoins financiers de l'UNICEF pour les secours d'urgence en 2009*

Secteur	\$US
Santé et nutrition	40 000 000
Eau, assainissement et hygiène	20 000 000
Éducation	25 000 000
Protection de l'enfance	1 700 000
VIH/sida	1 500 000
Total**	88 200 000

* Les fonds reçus suite au présent appel seront utilisés pour répondre à la fois aux besoins immédiats et à moyen terme des enfants et des femmes selon les indications données ci-dessus. Si l'UNICEF reçoit des fonds excédant les besoins à moyen terme pour cette situation d'urgence, l'UNICEF les affectera à d'autres urgences accusant un sous-financement.

** Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

Protection de l'enfance : l'UNICEF aidera ses partenaires à fournir un soutien psychosocial et d'autres services nécessaires, en veillant notamment à assurer l'accès à des services médicaux et à un encadrement psychologique de base pour les femmes et les enfants touchés par les violences politiques et la violence sexuelle ou sexiste, ainsi que les enfants qui ne bénéficient pas d'un cadre familial ou qui adoptent des comportements à risque pour faire face à leur situation difficile ; apportera son soutien à la localisation et au regroupement des enfants et de leur famille et aux efforts de consolidation de la paix et de réconciliation menés dans la communauté, en mettant l'accent sur la réinsertion des adolescents. L'UNICEF intensifiera l'appui qu'il apporte à la formation des principaux intervenants à la protection de l'enfance en situation d'urgence et au Code de conduite du Groupe de travail du Comité permanent interinstitutions pour la protection contre l'exploitation et la violence sexuelles dans les situations de crise humanitaire.

VIH/sida : l'UNICEF aura pour objectif de protéger du VIH 100 000 enfants et jeunes très vulnérables et d'accroître l'accès à des soins communautaires à domicile de qualité pour environ 75 000 personnes vivant avec le sida, grâce à des formations et à l'apport de soins palliatifs et de conseils psychologiques ; distribuer des fournitures destinées aux soins à domicile ; aider les jeunes à fournir des services de soutien communautaire destinés aux enfants touchés par le VIH ; fournir aux orphelins et autres enfants vulnérables soutien psychosocial, protection, compétences pratiques, nutrition, hygiène, éducation et activités rémunératrices ; continuer à soutenir les clubs sportifs locaux de jeunes ; faire réimprimer et distribuer auprès des jeunes, des volontaires communautaires et des orphelins et enfants vulnérables 100 000 supports d'information, éducation et communication et de formation sur le VIH/sida et les violences sexuelles ou sexistes.